
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du conseil d'administration****SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2025****L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, LE QUINZE OCTOBRE,**

à 18h30, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 9 octobre 2025, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Christophe BÉCHU, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Christine STEIN, Anthony GUIDAULT, Benoît AKKAoui, Cécile ALLEMAN, Nicole BERNARDIN, Philippe BOURGETEAU, Emmanuel LEFÉBURE, Marie-Claire LUCAS, Charles de MONTFERRAND

Etaient excusés : Christophe BÉCHU, Richard YVON, Augustine YECKE, Céline VERON, Antoine MASSON

OBJET : Action Gériatologique - Angers Seniors Animation - Tarifs des activités prévention santé proposées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026.

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Le CCAS d'Angers déploie une action volontariste et fournie de prévention, notamment par le biais de son service Angers Seniors Animation, à destination des seniors angevins. Ils retrouvent chaque mois dans la revue Bords de Maine plus d'une centaine de propositions mêlant des dimensions de lien social, de santé, de culture, de bien-être physique et mentale, etc...

Cette offre permet à plus de 4 000 seniors de bénéficier de près de 40 000 participations sur des actions concourant à ralentir leur perte d'autonomie et à mieux vivre à domicile.

Les fragilités des participants peuvent être sociales, financières, physiques ou psychiques. Pour favoriser au maximum l'accessibilité à l'offre de prévention santé, 47% des activités sont gratuites. Pour les activités désignées payantes, le tarif est défini selon le coût du service rendu et la jauge prévisionnelle des seniors.

En 2026, les tarifs proposés sont arrondis à l'euro supérieur par rapport aux tarifs 2025 afin d'en faciliter lecture et encaissement.

L'accessibilité financière est maintenue grâce à la tarification carte Partenaires avec une déduction de 50% du tarif habitant Angers. A noter que cette réduction est appliquée au détenteur de la carte Partenaires ou à une personne habitant Angers pouvant justifier d'un quotient familial (caisse d'allocations familiales ou mutualité sociale agricole ou attestation délivrée par le CCAS) inférieur ou égal à 706 € lors de l'inscription.

En conformité avec les orientations budgétaires fixées par les élus pour l'élaboration du Budget Primitif 2026, je propose au conseil d'administration d'adopter les grilles tarifaires en annexe 1 et 2.

Après avoir délibéré, le conseil d'administration adopte ces tarifs.

Christelle LARDEUX-COIFFARD
Présidente déléguée



Tarifs des activités prévention santé proposées du 1er janvier au 31 décembre 2026

DÉSIGNATION	Tarif habitant Angers		Tarif carte Partenaires *		Tarif habitant hors Angers	
	2025	2026	2025	2026	2025	2026
Une animation mensuelle classique						
Une animation sans dépense	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Une animation avec prestation alimentaire ordinaire	1,80 €	2,00 €	0,90 €	1,00 €	2,50 €	3,00 €
Une animation avec prestation alimentaire améliorée ou Une visite guidée ou une conférence ou Une activité physique ou cognitive (à l'unité) ou Une animation avec achat de fournitures ou achat de matériel ou achat alimentaire ou Une animation avec SACEM ou Une animation avec prestataire en résidence autonomie ou un partenaire (hors festif)	4,00 €	4,00 €	2,00 €	2,00 €	5,40 €	6,00 €
Une animation avec achat de fournitures et prestation alimentaire ordinaire ou Une animation avec un prestataire de service	6,00 €	6,00 €	3,00 €	3,00 €	8,10 €	9,00 €
Une animation avec prestataire(s) et avec prestation alimentaire ordinaire ou Une sortie au cinéma	8,30 €	9,00 €	4,15 €	4,50 €	11,20 €	12,00 €
Une animation journée libre en train ou Une animation avec prestataire(s) et/ou avec une prestation alimentaire améliorée et/ou achat de fournitures	11,80 €	12,00 €	5,90 €	6,00 €	16,00 €	16,00 €
Une animation avec prestataire(s) et restauration collective	17,60 €	18,00 €	8,80 €	9,00 €	23,80 €	24,00 €
Une animation avec repas au restaurant ou Une animation avec prestataire(s) et transport collectif, sans repas	23,40 €	24,00 €	11,70 €	12,00 €	31,60 €	32,00 €
Une animation avec prestataire(s) et repas au restaurant ou avec un traiteur	29,30 €	30,00 €	14,65 €	15,00 €	39,60 €	40,00 €
Un repas dansant du réveillon de Noël ou du Nouvel An	34,00 €	34,00 €	17,00 €	17,00 €	45,90 €	46,00 €
Une animation avec prestataire(s) et transport collectif, avec repas au restaurant sur le département	45,80 €	46,00 €	22,90 €	23,00 €	61,90 €	62,00 €
Une animation avec prestataire(s) et transport collectif, avec repas au restaurant sur la région	57,40 €	58,00 €	28,70 €	29,00 €	77,50 €	78,00 €

Tarifs des activités prévention santé proposées du 1er janvier au 31 décembre 2026

DÉSIGNATION	Tarif habitant Angers		Tarif carte Partenaires *		Tarif habitant hors Angers	
	2025	2026	2025	2026	2025	2026
Une animation mensuelle solidaire						
Une animation solidaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Une activité de l'offre culturelle et artistique de la Charte culture et solidarité			2,00 €	2,00 €		
Un grand évènement						
Une fête de printemps ou une fête de fin d'année : un spectacle et une prestation alimentaire améliorée	17,60 €	18,00 €	8,80 €	9,00 €	23,80 €	24,00 €
Une fête de fin d'année : un cocktail dinatoire dansant	29,30 €	30,00 €	14,65 €	15,00 €	39,60 €	40,00 €
Un accompagnement à un séjour						
Un bénévole qui accompagne les usagers à un séjour, en renfort de l'équipe professionnelle (tarif journalier)	20,00 €	20,00 €	10,00 €	10,00 €	27,00 €	27,00 €
Un transport accompagné du domicile d'un angevin au lieu de l'animation						
Un trajet transport du domicile d'un angevin au lieu de l'animation, aller ou retour	4,80 €	5,00 €				
Un forfait transport du domicile d'un angevin au lieu de l'animation, aller et retour	8,00 €	8,00 €				
Un forfait transport du domicile d'un angevin au lieu de l'animation, le dimanche ou jour férié, aller/retour	10,30 €	11,00 €				

* Une réduction de 50 % du tarif habitant Angers est appliquée au détenteur de la carte Partenaires ou à une personne habitant Angers pouvant justifier d'un quotient familial (caisse d'allocations familiales ou mutualité sociale agricole ou attestation délivrée par le CCAS) inférieur ou égal à 706 € lors de l'inscription.

Un enfant de moins de 18 ans bénéficie d'un tarif réduit de moins 50% du tarif habitant Angers.

Un résident d'une structure du CCAS d'Angers qui inscrit un proche à une animation bénéficie du tarif habitant Angers même si ce dernier habite hors Angers.

DÉSIGNATION DES GRATUITÉS APPLICABLES POUR LES ANIMATIONS	
Bénévoles	> gratuité aux bénévoles qui accompagnent les usagers à une animation et qui viennent en renfort de l'équipe professionnelle à l'exception des séjours.
	> gratuité aux formations qui leur sont destinées.
CCAS Angers	> gratuité destinée aux accompagnateurs professionnels du CCAS.
	> gratuité destinée aux invités du CCAS.